

Info Cultures maraîchères

11/2026

15 avril 2026

Prochaine édition le 22.04.2026

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Dans certaines cultures sous tunnels, les variations de température et la forte humidité atmosphérique des derniers jours ont entraîné une situation de forte pression hydrique racinaire, que la faible transpiration ne peut compenser. Sur colraves, il en résulte un éclatement des pseudobulbes (photo du 13 avril 2026 par Agroscope).



Photo 2: En bordure des parcelles, on observe les premiers dégâts de nutrition de ravageurs. Sur cette image, l'absence de crottes ou de traces de mucus ou de crottes typiques des attaques de limaces, permet d'envisager l'action de mammifères sauvages (photo: Agroscope).



Photo 3: Les premières jeunes limaces des jardins (*Arion* spp.) ont été observées, notamment sur la rhubarbe. Leur activité augmentera à la faveur des hausses de températures. Il est donc recommandé d'entreprendre au plus tôt le contrôle des parcelles menacées, surtout en bordures contiguës à des prairies (photo: Agroscope).



Photo 4: L'activité des asticots de la mineuse du colza (*Scaptomyza flava*) entraîne la formation de larges galeries sous-laminaires translucides dans les feuilles des colraves (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg Salenstein).



Photo 5: La phase principale du premier vol de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) suit son cours. On signale d'importantes captures dans certains sites de Suisse orientale (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

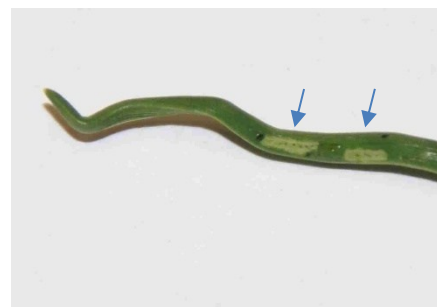


Photo 6: Lors du contrôle de ce lundi, on a détecté dans une culture de ciboulette de la région de Horgen (ZH) les premières traces de piqûres du charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*) (flèches sur la photo Agroscope). Contrôlez les cultures dans les régions menacées.





Photo 7: Sur les feuilles de légumes fruits, l'observation des premières petites galeries d'asticots des mouches *Liriomyza* (*Liriomyza* spp.) montre qu'il est temps d'introduire les micro-guêpes parasitoïdes (*Dacnusa sibirica*, *Diglyphus isaea*), surtout dans les cultures de tomates (photo: Agroscope).



Photo 8: Les pucerons à taches vertes de la pomme de terre (*Aulacorthum solani*) peuvent causer d'importants dégâts en cultures de concombres de serre (flèche sur la photo Agroscope). Dès détection des premiers gaufrages foliaires, faites un traitement localisé pour éviter une expansion rapide des dégâts.



Photo 9: Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a observé des adultes ailés du puceron à taches vertes de la pomme de terre dans une culture de concombres de serre. L'infestation est en progression, ces ravageurs ayant déjà colonisé de nouvelles plantes dans un grand rayon (photo: Agroscope).



Photo 10: Mouche des semis ou du haricot (*Delia* sp.) posée sur une feuille de colrave (photo: Agroscope).

Début d'activité des mouches des légumes

Après les précipitations du week-end passé, le contrôle des cultures de lundi a permis d'observer dans les cultures la présence de nombreuses mouches des légumes, par exemple les **mouches des semis ou du haricot** (*Delia platura*, *Delia florilega*). De plus, les premières **mouches du chou** (*Delia radicum*), ainsi que les premières **mouches de la carotte** (*Psila rosae*) ont été capturés dans les sites placés sous notre surveillance dans l'est du Plateau.

Mouche du chou: Dans les zones menacées, il convient de protéger les plantons des divers choux: (choux à inflorescences, choux à feuilles, choux pommés, chou de Bruxelles, colrave), avant leur plantation, par un traitement à base de spinosade (divers produits). Les cultures en place sont considérées comme étant protégées des attaques aussi longtemps qu'elles sont recouvertes de voiles thermiques (bien entendu exempts de déchirures!). Lors du retrait de ces derniers, il est évidemment possible de leur substituer des filets de protection anti-insectes.

Mouche des semis et mouche du haricot: Dans les cultures sensibles, comme les différentes légumineuses, le maïs doux, les cucurbitacées et les asperges, une lutte directe contre **les mouches des semis ou les mouches des haricots** (*Delia platura*, *D. florilega*) n'est pas possible. Il est donc très important de prendre des mesures préventives.

- Éviter les parcelles aux cultures précédentes favorisant ces ravageurs: p.ex. rompie, pommes de terre, brassicacées ou épinards.
- Incorporer complètement au sol la culture précédente, bien avant le semis (2-3 semaines), afin que la majorité des larves présentes dans le sol se soient déjà transformées en pupes au moment du semis.
- Un travail superficiel du sol, répété juste avant le semis, réduit la population de ces ravageurs.
- Adapter préventivement la densité des semis pour compenser les pertes.
- Si possible, choisir une période tempérée/chaude pour le semis, qui sera effectué à petite profondeur, afin d'accélérer le développement de la culture. Un sol peu mouillé au moment du semis amoindrit la capacité des larves de ces ravageurs à détecter leur plante hôte.

Mouche de la carotte: Le vol de la première génération a commencé dans plusieurs sites en Suisse orientale. Jusqu'ici, les effectifs des captures n'atteignaient pas le seuil de tolérance d'une mouche par piège et par semaine dans les sites placés sous notre surveillance. Cependant, il est recommandé d'entreprendre dès que possible la surveillance du vol de ce ravageur dans les régions de culture de carottes.



Photo 11: Les premières captures de mouches de la carotte par pièges englués oranges ont été enregistrées dans plusieurs sites en Suisse orientale au cours de la semaine passée (photo: Agroscope).



Photo 12: Duvet blanchâtre de sporanges (à la face inférieure), ou taches chlorotiques et petites nécroses ponctuelles (à la face supérieure) du feuillage des radis sont typiques d'une atteinte de mildiou (photo: Agroscope).



Photo 13: En cas de forte attaque, le duvet de sporange du mildiou se développe aussi sur les racines des radis (photo: Agroscope).



Photo 14: Lorsque l'attaque progresse, le champignon *Sclerotinia* développe un mycélium cotonneux blanc sur le collet de la plante (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 15: Ces groupes de salades pommées en voie de flétrissement sont victimes d'attaques d'agents de pourritures, tel *Sclerotinia sclerotiorum* (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).

Attention au mildiou dans les cultures de radis et de brocoli en plein champ

Dans les cultures à maturité de récolte des radis de plein champ sous voiles, il y a actuellement une forte pression d'infection du mildiou (*Hyaloperonospora parasitica*). On a également observé les premiers symptômes d'attaques dans des cultures de brocolis sous voiles. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire. Vous trouverez davantage d'informations sur cette maladie dans la fiche technique "Mildiou des crucifères (*Hyaloperonospora parasitica*)" préparée par Brigitte Baur et Matthias Lutz (Agroscope), en annexe au courriel contenant le présent bulletin.

Pour lutter contre le mildiou dans les cultures de **radis de plein champ**, sont autorisées avec un délai d'attente de 2 semaines les substances actives azoxystrobine (divers produits), hydroxyde de cuivre (divers produits) ou propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy). De plus, on peut utiliser contre le mildiou sur les radis en plein champ mandipropamide (Revus) avec un délai d'attente de 7 jours.

Contre le mildiou sur **choux-fleurs** sont autorisés **en plein champ** : azoxystrobine (divers produits ; délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente 2 semaines), mandipropamide (Revus ; délai d'attente 2 semaines) ou trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine, efficacité partielle). De plus, sont autorisés sur choux-fleurs de plein champ avec un délai d'attente de 3 semaines : oxychlorure de cuivre + hydroxyde de cuivre (Airone) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix 35, Oxykupfer 35, Vitigran 35).

Progression des pourritures en cultures de salades de plein champ

Les séries printanières de salades de plein champ sont souvent exposées à des phases de temps frais et humide, favorisant les attaques de parasites de faiblesse tel l'agent de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*), notamment sur jeunes plantes repiquées ou sur les têtes de salades pommées à maturité de récolte. Certaines plantes sont parfois attaquées peu avant la récolte par un agent de pourriture du genre *Sclerotinia*. Les cultures sensibles doivent être protégées par un traitement contre ces pathogènes.

Sont autorisés contre la **pourriture grise** et les **pourritures à *Sclerotinia*** en cultures de salades pommées de plein champ, pour le traitement des **jeunes plantes** jusqu'à 14 jours au plus tard après plantation : cyprodinil + fludioxonil (Avatar, Play, Switch) ou pyrimethanil (Espiro, Papyrus, Pyrus 400 SC).

Pour lutter contre la **pourriture grise** sur salades pommées de plein champ, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 3 semaines, azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top; efficacité partielle). L'azoxystrobine (divers produits; efficacité partielle), la trifloxystrobine (Tega, Flint) ou la combinaison de trifloxystrobine + fluopyram (Moon Sensation) sont autorisées avec un délai d'attente de 2 semaines. On peut utiliser le fluopyram (Moon Privilege) avec un délai d'attente de 10 jours. Le fenhexamide (Teldor) peut être utilisé contre la pourriture grise sur salades pommées, avec un délai d'attente de 3 jours.

BiO: est autorisé la bactérie antagoniste *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO), qui présente une efficacité partielle contre la pourriture grise.

Pour la lutte contre les **pourritures à *Sclerotinia*** sur salades pommées de plein champ sont autorisées avec un délai d'attente de 2 semaines : la trifloxystrobine (Tega, Flint) ou la combinaison de trifloxystrobine + fluopyram (Moon Sensation). Pour le Fluopyram (Moon Privilege), le délai d'attente est de 10 jours.

BiO: Contre les pourritures à *Sclerotinia* sur salades pommées, est autorisé la bactérie antagoniste *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO, (efficacité partielle) ; Amylo X (délai d'attente : 3 jours)). De plus, la préparation à base de champignon *Coniothyrium minitans* (Lalstop Contans WG) peut être utilisée jusqu'au stade 4 feuilles.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier & Ruth Falkenhahn, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG) Mattias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Comelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1-3, 6-13: C. Sauer (Agroscope); photos 4-5: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photos 14-15: L. Müller, Inforama Seeland, Ins
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Comelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.